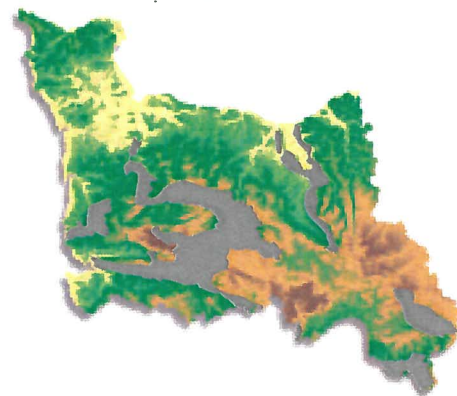


7. Paysages montueux et escarpés



Des paysages qui se fondent sur le relief.

Des motifs en tableaux que rehausse la topographie.

Quand le relief prend de l'ampleur, quand les dénivellations dépassent 50 mètres, quand les pentes se redressent, les perspectives se multiplient et surtout les traits du relief s'imposent comme l'architecture majeure du paysage.

Escarpelements, cuestras, profils des versants, couloirs accrochent plus le regard que les aménagements dont les hommes les ont parés. Les styles en sont multiples, de la crête rigide à la gorge sinieuse, des dispositions systématiques aux compositions aléatoires.

Des paysages qui disent la géologie.

Le statut des massifs boisés fonde leur aspect paysager.

Les lignes vigoureuses de ces paysages traduisent la structure géologique. Les orientations rigoureuses des très anciens plissements, comme la direction rigide des failles plus récentes, imposent leur organisation générale : crêtes nord-ouest/sud-est de la Suisse Normande, escarpement est-ouest du Perche, buttes dispersées des batholites granitiques du bocage ornais.

D'autre part, la surimposition du réseau hydrographique sur une surface d'érosion, qui avait nivelé les accidents géologiques, a entraîné, au cours de son enfoncement, des coupures au long desquelles se lit la variété du matériel rocheux.

Dans la partie qui relève du bassin sédimentaire parisien, les couches géologiques ne sont guère apparentes. Subhorizontales, elles ne se superposent qu'en petit nombre : argiles ou sables en-dessous de craie ou calcaire. La couche résistante étant enrobée d'argile à silex et les pentes

tapissées de sols épais, la végétation recouvre tout. Seule la pente peut exclure labour ou pâturage et laisser la place aux bois qui coiffent ou habillent le haut des versants. Indirectement, cette superposition de la forêt aux prairies suggère la superposition des couches géologiques.

Par contre, dans le massif armoricain, la structure compliquée de plissements et de failles, la difficile décomposition en sols des roches dures (quartzites, grès, pondingues, cornéennes) créent plus de variété et révèlent assez souvent les affleurements rocheux. Ceux-ci, par leur position subverticale, leurs limites ou leurs diaclases, dessinent d'originales zébrures sur les pentes raides. De nombreuses carrières, attirées par ces matériaux résistants, y ouvrent des fronts à vif qui montrent les couleurs et les dispositions de ces roches, même après leur abandon et leur difficile et incomplète reconquête par la végétation.

i-dessous :
e Bô. L'Orne au pied des
chers des Parcs.



Des paysages souvent boisés.

Le relief détermine la nature de la végétation qui le souligne.

Dans les paysages montueux et escarpés, la végétation est accompagnement du relief.

Ces reliefs vigoureux (escarpements, monts ou gorges) présentent toujours des pentes qui les rendent peu propices à la mise en valeur agricole. Ils sont donc le domaine privilégié du bois, ce qui fait de la végétation l'un des fondements de leur personnalité paysagère.

Les étagements d'essences différentes, qui s'y observent parfois, ne sont pas causés par le climat, comme en montagne, mais par les sols. Les conifères acceptent les sols minces et pierreux des hauteurs tandis qu'on retrouve chênes et hêtres sur les terres plus épaisses des versants et que les saules, aulnes et peupliers suivent les fonds de vallées.

Les paysages de relief comportent deux sous-ensembles : les crêtes élevées et les gorges profondes.

Les reliefs escarpés sont souvent les terres d'élection de la chênaie-hêtraie. Sur les pentes, dont les sols conviennent parfois mal aux essences nobles, les enrésinements sont fréquents (pins, épicéa). Leur impact sur le paysage est alors très fort car ils sont mis en scène par la perspective en tableau qu'offre le versant.

Dans les vallées encaissées, le fond est occupé par les plantes du bord des eaux et leur ambiance particulière qui fait contraste avec celle des versants.

Quand la pente plus modérée n'a pas été un obstacle à la mise en valeur agricole, celle-ci peut souligner ou non la montée du tableau selon que des limites parcelles, et surtout des haies, y dessinent des lignes horizontales qui suggèrent des marches superposées. Mais la déprise peut aussi y introduire des friches plus ou moins envahies de ronciers, de fougères et de buissons d'arbustes.

Ci-dessous :

Les îles-Bardel depuis
Saint-Philbert-sur-Orne.





ci-dessus :
Saint-Philbert-sur-Orne.
Les Roches d'Oêtre.

Ces paysages offrent trois situations qui autorisent des combinaisons différentes : les crêtes, les vallées encaissées et les monts.

Les crêtes, faites en général de couches de grès et quartzites redressées presque à la verticale, ne sont tapissées que de sols rocailloux, minces et acides. Elles furent pendant des siècles le domaine de la lande atlantique à ajoncs et bruyères. Mais depuis la fin de la dernière guerre, des reboisements en conifères, surtout en Douglas, en ont assombri et durci les silhouettes qui s'inscrivent plus vigoureusement dans les paysages de bocage cultivé qui les entourent. Aujourd'hui, alors que la durée de leur croissance le permet, çà et là, des coupes à blanc en trouent la sombre opacité.

Quand sur les escarpements affleure un autre matériel rocheux (calcaires, marnes ou argiles) masqué par des dépôts de pente qui constituent des sols plus profonds, quoique en pente assez forte, d'autres formations boisées les habillent. Quel que soit leur mode de propriété, ces bois sont beaucoup plus proches des formations végétales naturelles de la région. Le chêne pédonculé et, vers l'est, le chêne sessile y dominent, associés à l'érable, au frêne ou au sorbier. Une symphonie de verts, plus ou moins clairs, reste en harmonie avec les prairies qui leur succèdent sur les basses pentes pendant la saison estivale, tandis que leur caducité crée un contraste l'hiver.

Les monts, ces reliefs circulaires, jalonnent certains affleurement résistants de grès ou de calcaires primaires et de petits batholites de granite ceinturés de cornéennes très dures. Ils sont toujours bien inscrits dans les paysages par leur forme, mais leur couverture végétale leur donne deux aspects opposés. Tantôt une parure boisée renforce leur présence, qu'elle soit de chênes ou de hêtres aux couleurs saisonnières changeantes, ou de conifères toujours sombres des reboisements récents, tantôt ils conservent la lande rase et ne montrent que de lourdes têtes chauves.

Les gorges multiplient les images différentes successives. Sur les lobes concaves des méandres, les versants deviennent des escarpements où les roches nues affleurent dans leurs couleurs variées, du gris au brun ou au roux. Les versants moins raides sont recouverts de bois de chênes et de taillis. Et sur les pentes adoucies, des talus convexes, prairies et cultures occupent le sol dans leur réseau de haies plus ou

moins bien conservé. Quant demeurent celles qui épousent les courbes de niveau, elles rendent encore plus lisibles les formes et les courbes du relief. Enfin, dans les couloirs herbagers des fonds de vallée, les saules, frênes, aulnes et parfois peupliers composent des ensembles très arborés qui n'altèrent pas les directions sinueuses de ces vallées.



Ci-contre :
La vallée de la Sienne
à la Baleine.



Ci-contre :
Prairie escarpée à
La Ferrière-Harang.